

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CANNES

91B14 -
Déposé au Greffe du Tribunal de
Commerce de Cannes, le
24 MARS 1994

LE GREFFIER

REQUETE

à MONSIEUR le PRESIDENT du TRIBUNAL de COMMERCE de CANNES

Le soussigné:

- Christian MARTINO demeurant Les Jades C - 8, chemin du colombier
06110 LE CANNET,

agissant en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de
la société anonyme SOFIMEC (Société Fiduciaire Méditerranéenne
d'Expertise Comptable)

au capital de 250.000 F,

dont le siège social est situé "Le Reintera" - 3, rue de Dunkerque
06110 LE CANNET,

immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Cannes
sous le numéro B 380 560 441 (91B00014),

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIVIT:

La société SOFIMEC a, conformément à ses statuts, clôturé son
dernier exercice social le 30 septembre 1993.

Elle devrait donc, en application de l'article 157 de la loi du 24
juillet 1966, réunir l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de
statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date,
sauf prorogation dudit délai par décision de justice.

Cependant, en raison de la transformation de la société SOFIMEC
devenue société anonyme par décision des associés en date du 24
janvier 1994,

assemblée enregistrée à la Recette des impôts de Cannes-Est le 18
février 1994,

publiée le 19 février 1994 et à la nomination d'un commissaire aux
comptes,

la Société n'a pu respecter les délais de convocation et permettre
au commissaire d'effectuer ses diligences dans les délais légaux.

C'est pourquoi, il vient à vous, Monsieur le Président et prie qu'il vous plaise:

Vu les article 157 et 441 de la Loi du 24 juillet 1966

Bien vouloir:

- Autoriser le Conseil d'Administration à convoquer les actionnaires an Assemblée Générale Ordinaire annuelle à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1993 dans le courant du 2° trimestre 1994.

Et vous ferez justice.

Fait à Le Cannet
Le 23 mars 1994

SOFIMEC *Expertise Comptable*
"Le Reipera" - A. Rue de Dunkerque
06110 LE CANNET - Tél. 93 69 93 22
RCS Cannes B 310 500 41 - Fax 93 69 93 95
S.A. au Capital de 250.000 F.

ORDONNANCE

Jean BOULAY

Nous, *Président du Tribunal de Commerce de Cannes*
Assisté, du Greffier

Vu la requête ci-dessus et les articles précités de la loi du 24 juillet 1966,

Autorisons, à la demande de son Président, le conseil d'administration de la société anonyme:

SOFIMEC (Société Fiduciaire Méditerranéenne d'Expertise Comptable)

au capital de 250.000 F,

dont le siège social est situé "Le Reïnera" - 3, rue de Dunkerque
06110 LE CANNET,

immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Cannes
sous le numéro B 380 560 441 (91B00014),

- à réunir les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire dans
le courant du *2^e trimestre 1994* pour statuer sur les
comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1993.

Fait au Tribunal de Commerce
de CANNES

Bozzo
J. Bozzo
le *24/03/1994*
J. Boulay


POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME,

revêtue du sceau du Tribunal et délivrée par nous, Greffier soussigné

à *Sofimec*

en *quatre* pages.

CANNES, le 24 MARS 1994

Le Greffier :

Coût : 13,20 Frs H.T.

